

# LA NOUVELLE ÈRE DE L'ÉPARGNE IMMOBILIÈRE

Notre mission : redéfinir les standards de l'investissement immobilier en apportant des réponses innovantes et exigeantes aux nouveaux défis des investisseurs.

**Communiqué : SCPI DARWIN RE01**

**Date de revalorisation: 01/01/2026**

**Montant de la revalorisation : +1,00%**

## DARWIN RE01 augmente son prix de part

### Une première revalorisation qui confirme la qualité du portefeuille

DARWIN INVEST annonce la première revalorisation du prix de part de sa SCPI **DARWIN RE01**, qui passe de **200 € à 202 €**, soit une hausse de **+1 %**, à compter du 1er janvier 2026.

Cette augmentation, la première depuis la création de la SCPI en **décembre 2024**, reflète la qualité du patrimoine constitué et la solidité des fondamentaux immobiliers et financiers du fonds.

### Une stratégie d'investissement progressive et disciplinée

Depuis son lancement en décembre 2024, DARWIN RE01 déploie une stratégie d'investissement rigoureuse, axée sur la constitution d'un portefeuille diversifié d'actifs immobiliers sélectionnés pour leur qualité intrinsèque, leur localisation et leur potentiel de création de valeur.

Cette approche a permis de constituer, en moins d'un an, un **portefeuille de 8 actifs**, répartis **en France et en Espagne**, deux marchés offrant des fondamentaux solides et des opportunités attractives dans le contexte actuel. La diversification géographique contribue à la résilience du portefeuille et à la maîtrise du risque global. A terme, la SCPI vise une répartition de 70% de son portefeuille en Europe et 30% en France.

### Une croissance maîtrisée et un prix de part toujours décoté

Portée par cette dynamique, **DARWIN RE01 conserve un prix de part décoté par rapport à sa valeur de reconstitution de 207,16 € au 30/11/2025**, offrant ainsi une marge de sécurité et un point d'entrée intéressant pour les nouveaux investisseurs.

Cette politique de croissance maîtrisée s'inscrit dans une vision de long terme, visant à concilier constitution progressive du patrimoine, distribution régulière et création de valeur durable pour les associés.

# LA NOUVELLE ÈRE DE L'ÉPARGNE IMMOBILIÈRE

Notre mission : redéfinir les standards de l'investissement immobilier en apportant des réponses innovantes et exigeantes aux nouveaux défis des investisseurs.

## Une trajectoire de création de valeur dans un marché exigeant

Au travers de cette première revalorisation du prix de part, les associés de **DARWIN RE01** bénéficient de l'appréciation du patrimoine constitué depuis la création de la SCPI, en complément des revenus distribués.

Cette évolution confirme la pertinence de la stratégie d'investissement mise en œuvre et la capacité de DARWIN à identifier des opportunités créatrices de valeur dans un environnement immobilier exigeant.

Le rendement des actifs acquis n'est pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements réalisés ne préjugent pas des investissements et rendements à venir.

## À propos de Darwin RE01

SCPI à capital variable, classée article 8 au sens du Règlement Disclosure, 91 avenue de la République - 75011 Paris. RCS Paris n°934 121 898. Visa AMF n°24-27 du 19 novembre 2024. Code ISIN : FR001400SVR1. Notice publiée au BALO le 04/11/2024. Les documents réglementaires de la SCPI Darwin RE01 et notamment sa note d'information sont disponibles sur le site internet de Darwin, rubrique SCPI documentation.

*Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. La durée de placement minimale recommandée par la société de gestion est de 8 ans. Risque de perte en capital, revenus non garantis et dépendant de l'évolution du marché immobilier et de la fiscalité applicable. La société de gestion ne garantit pas le rachat des parts. Les acquisitions passées ne préjugent pas des acquisitions futures. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## À propos de Darwin

Darwin est une société de gestion de portefeuille spécialisée dans l'épargne immobilière, agréée par l'AMF depuis le 23 juillet 2024. Alliant expertise, technologie et impact environnemental, Darwin propose des produits qui réinventent la ville tout en visant des performances durables. Darwin s'engage à offrir des solutions d'investissement responsables et innovantes.

Ce communiqué ne constitue ni une offre, ni une invitation à souscrire, et ne remplace pas le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICL) ou le prospectus, lesquels fournissent des informations complètes et officielles.

# LA NOUVELLE ÈRE DE L'ÉPARGNE IMMOBILIÈRE

Notre mission : redéfinir les standards de l'investissement immobilier en apportant des réponses innovantes et exigeantes aux nouveaux défis des investisseurs.